

Service juridique (SJEN)

Missions principales

Le service juridique de l'État (SJEN) est le service central qui fournit des prestations juridiques à l'ensemble de l'administration cantonale neuchâteloise. Il travaille pour le Conseil d'État, les départements et la chancellerie d'État et fournit également un soutien juridique et légistique au Grand Conseil et ses organes (commissions, bureau, secrétariat général).

Les activités principales du SJEN sont réparties dans les domaines du contentieux (instruction de recours, d'oppositions et de plaintes ; préparation de décisions à la signature des cheffes ou chefs de départements ou du Conseil d'État), du conseil et de la législation. Il assume également la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise (RSN).

Évolution de l'environnement et des tâches

Le SJEN occupe 28 personnes représentant une dotation de 21,3 équivalents plein temps (EPT). Les activités se répartissent entre le personnel de formation juridique (16 EPT, y compris la cheffe de service) et le secrétariat (5,3 EPT, incluant une collaboratrice spécialisée en charge de la tenue du RSN, la responsable administrative et son adjointe).

Depuis plusieurs années, il forme un-e apprenti-e employé-e de commerce et accueille des stagiaires dans le cadre de leur formation à la HEG ou à l'Université. Il a également formé une avocate stagiaire pendant six mois (entre 2024 et 2025).

L'année 2025 a connu une augmentation des dossiers de contentieux. Elle a également connu une forte sollicitation de ses autres prestations, en particulier des conseils, avis de droit et préavis, sans compter le soutien aux autorités et à l'administration.

Enfin, le SJEN a terminé le projet du toilettage du RSN. La nouvelle loi sur la procédure administrative (LPA) a été adoptée par le Grand Conseil lors de la session de mars 2025 avec une entrée en vigueur au 1er janvier 2026.

Le SJEN est également actif au sein du groupe de l'important projet d'investissement eProcédures (migration de l'application métier ainsi que du projet Justitia 4.0), dès 2025.

Activités et réalisations

Les prestations du SJEN en matière de contentieux consistent dans l'instruction des recours administratifs et des plaintes en matière de poursuites et faillites (AISLP) - adressés aux départements, au Conseil d'État et à la chancellerie d'État - ainsi que la rédaction de projets de décisions sur recours. Le service prépare également des projets de décisions que le Conseil d'État ou les départements sont appelés à prendre en première instance (LAVI, LResp, aménagement du territoire).

Un autre aspect important et spécifique de l'activité du SJEN, mais plus difficilement mesurable, est constitué du conseil juridique qui prend diverses formes. Cette activité va du simple conseil oral à l'avis de droit écrit solidement argumenté. Ce rôle de conseiller juridique centralisé est essentiel au fonctionnement de l'État dans son ensemble. Le SJEN préavise aussi les objets soumis à validation du Conseil d'État.

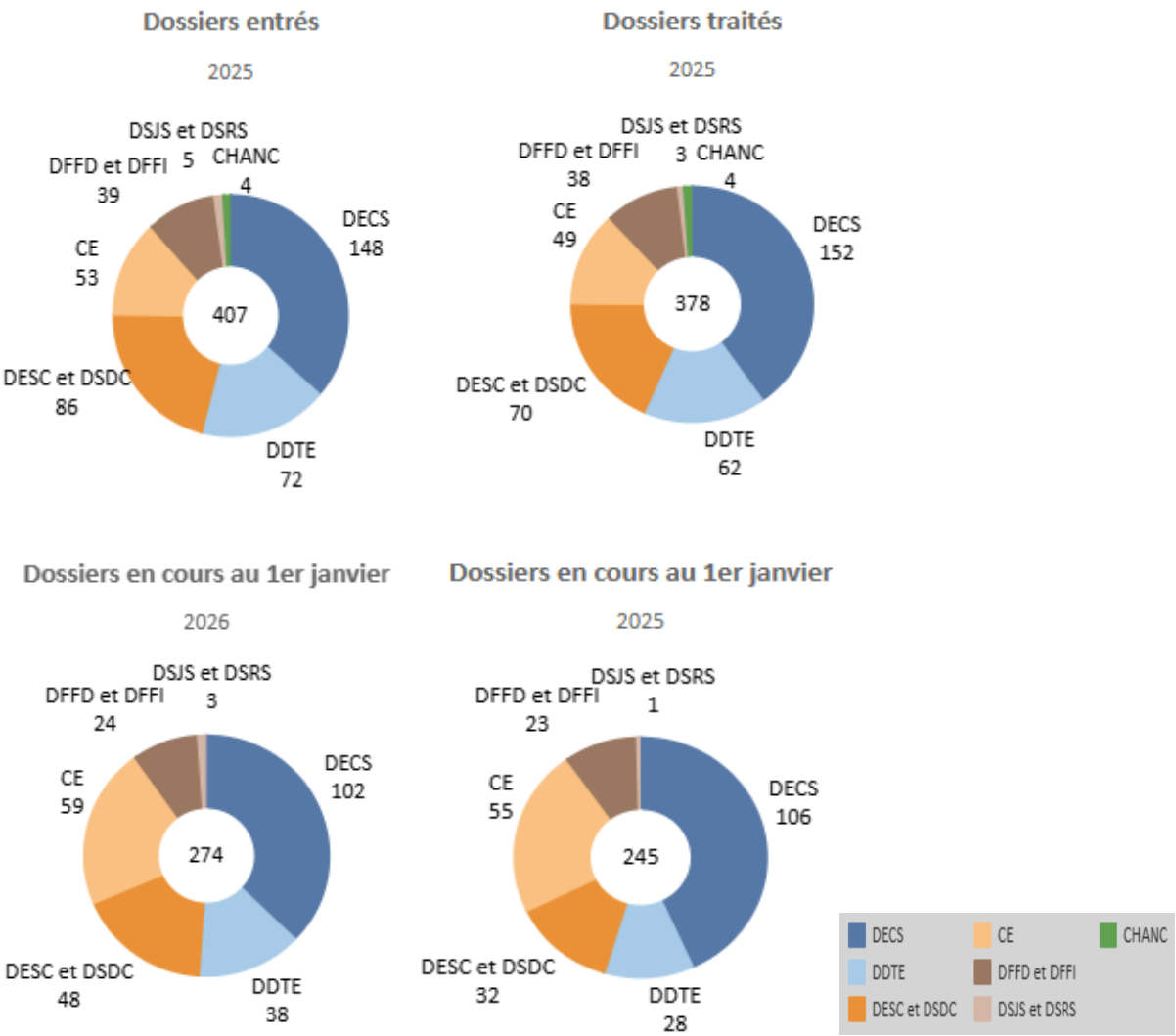
Le SJEN s'occupe également de la publication de la jurisprudence en mettant à disposition sur Internet les décisions administratives rendues par le Conseil d'État et les départements de l'administration cantonale en matière de contentieux, par le système FindInfo (application complémentaire au système électronique de gestion des dossiers JURIS, utilisé depuis 2009).

De plus, le SJEN assume la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise, tâche exigeante, nécessitant des connaissances tant juridiques qu'informatiques, à laquelle est affectée une collaboratrice spécialisée. Il a par ailleurs mis à jour de nombreux textes du RSN suite aux changements de nom des départements liés la nouvelle législature 2025-2029.

Enfin, le SJEN, en collaboration avec le SBAT, a réaménagé ses locaux, ce qui a permis la création d'une cafétéria digne de ce nom.

Statistiques 2025 - dossiers contentieux

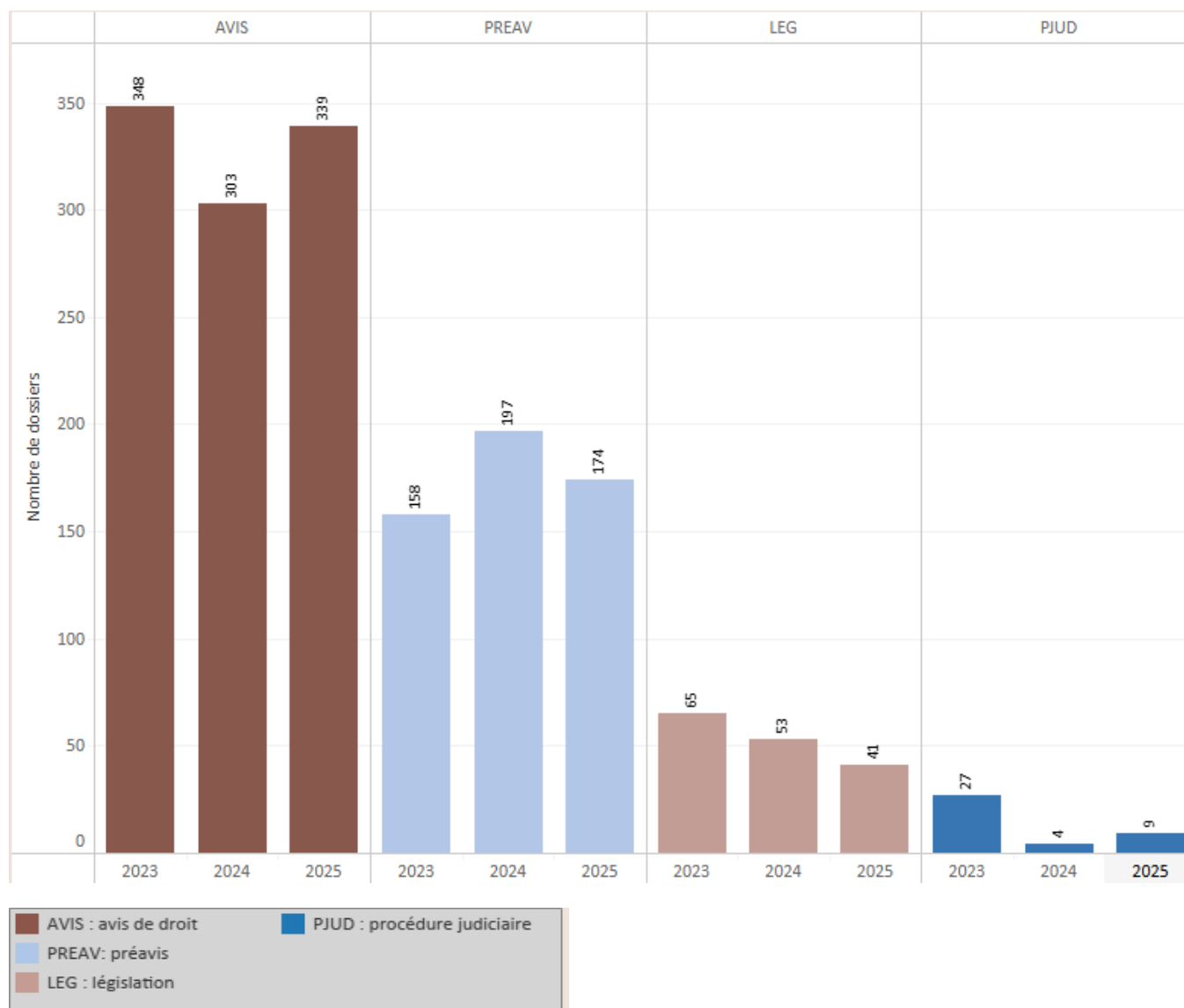
Durant l'année sous revue, le service a enregistré une hausse des dossiers de contentieux, soit 407 (367 pour 2024 et 415 pour 2023).



Les chiffres indiqués dans le tableau ne tiennent pas compte des décisions incidentes : demandes d'avances de frais, décisions en matière d'assistance judiciaire, ordonnances de suspension et autres décisions procédurales.

Statistiques 2025 - autres dossiers

Le tableau ci-dessous donne le nombre de dossiers traités s'agissant des prestations hors contentieux.



Les projets législatifs les plus importants ont été :

- la finalisation du projet de loi sur la procédure administrative (LPA) ;
- les travaux liés à la révision du code pénal neuchâtelois (CPN) ;
- la modification de la loi sur l'exécution des peines et des mesures pour les personnes adultes (LPMMPA) ;
- la loi d'application de la loi fédérale sur l'interdiction de se dissimuler le visage (LALIDV) ;
- le règlement d'exécution de la loi cantonale sur les marchés publics (RELCMP) ;
- continuer les travaux liés à la révision totale de la loi sur la protection et la gestion des eaux (LPGE).

Enfin, le SJEN a continué d'organiser deux conférences adressées à l'ensemble des juristes de l'État. Il a également donné une conférence sur les Marchés publics qui a rencontré un vif succès. La cheffe de service a également participé à la matinée de formation organisée pour le Grand Conseil.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2025 - B2025		Écart C2025 - C2024	
	2024	2025	2025	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	91'079	62'000	101'754	+39'754	+64.1%	+10'675	+11.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	84'010	50'000	79'685	+29'685	+59.4%	-4'325	-5.1%
43 Revenus divers	797	1'000	14'674	+13'674	+1'367.4%	+13'877	+1'740.1%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	6'272	11'000	7'395	-3'605	-32.8%	+1'123	+17.9%
Charges d'exploitation	3'864'835	4'151'886	4'082'077	-69'809	-1.7%	+217'242	+5.6%
30 Charges de personnel	3'432'754	3'557'851	3'567'708	+9'857	+0.3%	+134'953	+3.9%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	62'893	148'100	70'106	-77'994	-52.7%	+7'213	+11.5%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	369'188	445'935	444'263	-1'671	-0.4%	+75'076	+20.3%
Résultat d'exploitation	-3'773'756	-4'089'886	-3'980'323	+109'563	+2.7%	-206'567	-5.5%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	10	0	0	0	--	-10	-100.0%
Résultat de financement	-10	0	0	0	--	+10	+100.0%
Résultat opérationnel	-3'773'766	-4'089'886	-3'980'323	+109'563	+2.7%	-206'557	-5.5%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-3'773'766	-4'089'886	-3'980'323	+109'563	+2.7%	-206'557	-5.5%

Commentaires

Nature 42 Taxes : elle est constituée de l'encaissement des émoluments et frais facturés aux recourants dans les dossiers de contentieux administratif (projets de décisions sur recours soumises à la signature des départements ou du Conseil d'État). Le SJEN n'a aucune prise sur le volume des dossiers entrants.

Nature 30 Charges de personnel : le SJEN n'a pas fait valoir de demande d'augmentation d'EPT dans le cadre du B25 et du PFT26-28.

Les frais de formation des juristes passent de CHF 10'000 à CHF 13'000 afin, notamment, de permettre aux juristes de se former en légistique, formation indispensable à leur activité.

Nature 31 Biens, services et autres charges d'exploitation : un montant de CHF 75'000 a été introduit pour mettre en place la migration de notre application métier, l'archivage de nos données, la participation à des groupes de travail y relatifs et l'analyse des processus métier. Ce montant n'a pas été utilisé en 2025. Les frais liés au projet d'investissement eProcédures, dans lequel le SJEN est fortement impliqué, sont intégrés au B26 et PFT27-29.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
Charges directes	7'554	5'500	9'662
Coûts salariaux et de structure	1'711'005	1'887'024	1'840'724
Coûts des services centraux	183'446	231'125	228'699
Revenus	84'207	51'000	93'699
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'817'797	2'072'649	1'985'387

Commentaires

Les revenus concernent l'encaissement des émoluments et frais facturés aux recourants dans les dossiers de contentieux administratif.

Conseils (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	705'154	818'064	775'155
Coûts des services centraux	75'589	100'197	96'301
Revenus	6'272	11'000	7'395
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	774'471	907'261	864'061

Commentaires

Cette prestation concerne les nombreux avis de droits et conseils donnés par le SJEN. Les revenus concernent le soutien juridique apporté au service de l'emploi (SEMP).

Législation (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	753'597	699'709	728'513
Coûts des services centraux	80'951	85'701	89'848
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	834'548	785'410	818'361

Commentaires

Il s'agit des prestations liées aux questions juridiques en matière d'actes législatifs et de rapports, de consultations et de préavis des services centraux.

Autres prestations (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
Charges directes	5'613	8'000	6'941
Coûts salariaux et de structure	145'553	135'693	133'394
Coûts des services centraux	15'585	16'619	16'647
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	166'752	160'312	156'982

Commentaires

Il s'agit du temps consacré aux questions juridiques en lien avec les différentes commissions. Cette rubrique comprend également les frais liés à la tenue de la bibliothèque du SJEN (achats de livres et divers abonnements à des revues juridiques).

Marchés publics (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
Charges directes	44'606	51'600	46'684
Coûts salariaux et de structure	123'032	100'361	97'381
Coûts des services centraux	13'161	12'292	12'128
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	180'798	164'253	156'192

Commentaires

Cette prestation est composée des coûts liés aux cotisations du Canton de Neuchâtel aux associations traitant des marchés publics (MAP) et aux conseils et avis de droit des juristes en charge de la matière, un de nos juristes étant président de l'Organe de référence sur les marchés publics (ORMAP).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
Frais de rappel	-600	0	-660
Total charges (+) / revenus (-) nets	-600	0	-660

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.